

NOTE CONCEPTUELLE

Système National d'Adressage Numérique de Mauritanie

Atelier de présentation et de concertation des parties prenantes

1. Contexte et justification

Dans le cadre du WARDIP, Projet d'Intégration Numérique Régionale en Afrique de l'Ouest, financé par la Banque mondiale (IDA-7445-MR), le projet de système national d'adressage vise à mettre en place, à l'échelle nationale, une infrastructure d'adressage géographique et numérique standardisée et conforme à la norme UPU S42-8.

Le succès du projet aura un impact direct sur plusieurs domaines, notamment les services postaux, la collecte des impôts, la réponse aux situations d'urgence et le développement du commerce électronique. L'appropriation et la pérennité du système nécessitent donc l'implication précoce des institutions concernées.

L'atelier national, prévu le 29 septembre 2026, constitue une étape de présentation, de concertation et d'alignement. Il permettra de présenter le périmètre du projet, la méthodologie d'adressage proposée et le calendrier général, de recueillir les avis et contributions des parties prenantes et de rechercher un consensus sur les points critiques. Le dispositif sera organisé de manière inclusive et multilingue.

2. Objectifs

- Présenter clairement le périmètre du projet, ses principaux livrables (zonage des codes postaux, Portail SIG, Portail de Gestion des Adresses, applications mobiles) et le calendrier général.
- Soumettre la méthodologie d'adressage et de codage proposée (classification urbain/rural, structure de grille et zonage) à l'avis des parties prenantes afin d'aboutir à un consensus formel.
- Clarifier avec les institutions concernées les besoins de partage de données (cadastre, limites administratives, numérotation des bâtiments/portes, données d'infrastructure) et rechercher des engagements concrets.
- Favoriser l'appropriation du système d'adressage numérique par les institutions publiques, le secteur privé et les citoyens.
- Renforcer la concertation et la coopération interinstitutionnelles, notamment à travers le mécanisme de coordination du projet, y compris le Comité Exécutif.

3. Public cible et parties prenantes

L'objectif est d'associer l'ensemble des catégories ci-dessous. La participation aux séquences techniques pourra toutefois être ciblée selon les compétences et responsabilités des institutions concernées.

3.1 Noyau institutionnel et équipe projet

- Représentants du MTNIMA et de la Coordination du Projet WARDIP ;
- Direction et équipe opérationnelle de MAURIPOST ;
- Équipe d'experts.

3.2 Parties prenantes sectorielles et institutionnelles

- **Ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local (MIPDDL)** : coordination avec les collectivités territoriales, administration territoriale, gestion des localités et quartiers, et intégration des référentiels territoriaux dans le système national d'adressage.
- **Ministère des Domaines, du Patrimoine de l'État et de la Réforme Foncière (MDPERF)** : données foncières et domaniales, localisation des parcelles et propriétés, interconnexion avec les registres fonciers et cadastraux, et sécurisation du foncier.

- **Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT)** : données cadastrales, d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- **Ministère des Finances (MF)** : rapprochement des contribuables, amélioration de l'identification fiscale et interopérabilité des bases administratives ;
- **Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM)** : localisation des entreprises, zones industrielles, marchés et pôles économiques ; amélioration des services logistiques, du commerce électronique et de l'environnement des affaires.
- **Communes et représentants des collectivités locales** : mise en œuvre de la numérotation des rues et des portes, identification des quartiers, voies et équipements publics, ainsi que contribution aux données territoriales de proximité.
- **Agence du Numérique de l'État (AN-ETAT)** : hébergement de l'infrastructure, centre de données et interopérabilité des systèmes ;
- **Organismes d'infrastructure d'eau et d'électricité (SNDE, SOMELEC)** : raccordement des abonnés et utilisation de l'adresse comme identifiant territorial de référence.

4. Format général de l'atelier

L'atelier combinera une séance plénière institutionnelle et des séquences de travail thématiques. La séance plénière permettra de rappeler le périmètre et l'importance stratégique du projet, puis de présenter la méthodologie d'adressage et les principaux livrables à l'aide de maquettes (mock-ups). Une séquence technique permettra ensuite de clarifier les attentes relatives à l'architecture système, à l'infrastructure et à la cybersécurité. Le format retenu est un atelier sur une journée, le 29 septembre 2026 à Nouakchott. M. Salihi a également confirmé la présence de Monsieur Ahmed Salem Bede.

5. Organisation retenue

5.1 Atelier complet sur une journée

Date retenue : 29 septembre 2026 • Lieu : Nouakchott

Horaire	Séquence	Contenu principal	Participants
09h00–13h00	Séance de présentation et de concertation	Ouverture ; présentation du zonage des codes postaux et de la méthodologie d'adressage ; démonstration des principaux livrables à l'aide de maquettes.	Noyau institutionnel et parties prenantes sectorielles.
14h00–17h00	Séquence technique	Clarification des attentes relatives à l'architecture système, à l'infrastructure et à l'approche de cybersécurité.	Équipes et représentants techniques concernés.

6. Dispositions linguistiques

L'atelier devra permettre des échanges en français, arabe et anglais. Un expert la modération multilingue et, si nécessaire, un appui à l'interprétation. Les comptes rendus de coordination pourront être établis en français, arabe et anglais. Le format linguistique final du rapport d'atelier destiné au MTNMA et à la Banque mondiale sera confirmé lors de la validation.

7. Résultats et livrables attendus

- Consensus formel sur le zonage des codes postaux, la méthodologie d'adressage et les attentes relatives à la première version pilote à livrer d'ici la fin de l'année 2026 ;
- Liste des engagements de partage de données pris par les institutions concernées ;
- Liste des participants et coordonnées utiles pour le suivi ;

- Rapport d'atelier à partager avec le MTNMA et la Banque mondiale, selon le format linguistique validé ;
- Confirmation du soutien institutionnel à l'objectif de mise à disposition d'une version pilote d'ici la fin de l'année 2026.

8. Ressources nécessaires

- Salle de réunion de capacité adaptée à Nouakchott ;
- Équipements de projection et de présentation ;
- Connexion Internet ;
- Supports de présentation en anglais ;
- Dispositif de traduction / interprétation selon le format retenu ;
- Logistique et restauration ;
- Liste de suivi des invitations et participations.

9. Prochaines étapes et validation

Étape	Responsabilité / objet	Action
1	Date et format confirmés	29 septembre 2026 : atelier complet sur une journée à Nouakchott.
2	Invitations et préparation finale	Dès réception du programme actualisé, MTNIMA pourra avancer avec les invitations officielles (QR code possible si retenu). Après validation, l'expert finalisera les supports, maquettes et séquences techniques.
3	Planning global de mission	Préparer en parallèle le planning consolidé de la mission en Mauritanie, couvrant l'atelier ainsi que les réunions et visites prévues.